



ALTERNATIVES
AGROÉCOLOGIQUES
ET SOLIDAIRES

PROJET " PROMOTION DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE PAR LA VALORISATION DES CEREALES LOCALES"

TERMES DE REFERENCE DES ATELIERS DE SOCIALISATION DU PROJET

Avec l'appui de l'Agence française de développement



I. CONTEXTE

Au Sénégal, l'enjeu de sécurité alimentaire est lié à celui de la souveraineté alimentaire. En effet, le Sénégal importe près de 50% de ses besoins alimentaires, dont principalement les céréales et notamment le blé. Sur la période récente, les importations de blé sont passées de 216 465 tonnes en 2000 à environ 490 000 tonnes ces dernières années. On estime qu'environ 90% de cette importation est destinée à la production de farine pour le pain, avec une consommation annuelle moyenne par tête qui serait passée d'environ 19kg à 26kg entre 2000 et 2016. Rapportées aux perspectives de croissance importante de la population, les conséquences en termes de dépendances alimentaire et économique sont donc à craindre. Les boulangers et « transformatrices » ruraux contribuent d'un côté à cette dépendance alimentaire au blé importé qui est leur principale matière première. En outre, ils sont souvent victimes de l'explosion des cours mondiaux du blé qui grève leur activité. Ainsi, de plus en plus d'artisans-boulangers se retrouvent consécutivement en chômage.

Parallèlement, l'Agriculture familiale souffre d'un déficit notable de reconnaissance et de soutien. Les productions agricoles sont faiblement commercialisées et peu valorisées. En effet, les prix aux producteurs sont peu rémunérateurs alors que l'emploi non-agricole rémunérateur fait défaut. Cette situation favorise l'insécurité alimentaire et l'exode rural.

Pour apporter une réponse à ses deux difficultés, la FONGS et son partenaire SOL se sont engagés depuis 2011 dans la réduction de la dépendance vis-à-vis du blé à travers le projet "*promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des céréales locales*" appuyé par l'AFD. Il s'agit de favoriser une incorporation de céréales locales (mil ou maïs) dans la production du pain, des beignets et assimilés. Ces deux structures travaillent dans ce sens avec trois acteurs clés que sont les producteurs de céréales (mil, maïs), les boulangers artisanaux et les transformatrices rurales. Il s'agit dans le fond, de créer une chaîne de valeur céréalière locale qui contribue à la sécurité alimentaire et promeut le secteur agricole.

Ce projet prolonge une première phase qui a été mise en œuvre de février 2015 à avril 2018. Après une première phase concluante, cette deuxième phase (2019-2021) vient consolider les actions entreprises et maximiser le potentiel du projet.

II. JUSTIFICATION

L'enjeu du projet est de créer un modèle reproductible et pertinent de filière autour de produits locaux en substitution au blé, en agissant simultanément sur la production et la promotion de produits transformés à base de céréales locales substituables (pain, beignets) pour stimuler la production agricole (création de débouchés et valorisation d'une matière première de qualité), favoriser l'emploi (transformateurs primaires : production de farine ; transformateurs secondaires : boulangers et femmes transformatrices) et apporter sur le marché des produits nutritionnellement riches.

Le projet implique plusieurs acteurs dont la synergie sera déterminante au succès des activités. En outre, les évidences créées par le projet doivent être mises à l'échelle en vue d'un plus grand impact social, économique et environnemental. Ce qui nécessite une large socialisation du projet pour harmoniser au sein de ses parties prenantes, la compréhension des enjeux du projet et des défis qui leur sont liés. Les ateliers de socialisation, objet de ses termes de référence sont organisés à cet effet.

III. OBJECTIF DES ATELIERS DE SOCIALISATION

Le but des ateliers de socialisation est une mise en œuvre cohérente et efficace des activités du projet. L'objectif général visé est de sensibiliser les différents acteurs sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du projet.

Pour ce faire deux objectifs spécifiques sont visés :

- Partager les contours du projet avec les acteurs locaux;
- Harmoniser la compréhension des enjeux du projet.

Résultats attendus :

- Les acteurs locaux du projet ont la même compréhension de la pertinence et des enjeux du projet ;
- Les acteurs locaux manifestent leur engagement à relever les défis pour la réussite du projet.

IV. ORGANISATION DE L'ATELIER

Date et lieu : les ateliers de socialisation se déroulent selon l'agenda suivant :

- Kougheul :
- Kaffrine :
- Thiès :
- Bambey :

Participants :

Chaque atelier regroupera une trentaine de personnes comprenant : l'autorité administrative de la zone d'intervention du projet (sous-préfet ou Préfet), l'autorité locale (maire) de la zone d'intervention du projet, les services techniques et d'appui/conseil concernés, les représentants des bénéficiaires (associations porteuses; les EF, les Boulangers et les transformatrices), les animateurs endogènes, des appuis techniques de la FONGS et la chargée de projet de SOL.

Animation :

Chaque atelier sera présidé par l'autorité administrative en présence de M. le Maire de la Commune d'accueil. Chaque rencontre sera animée par un binôme d'appuis techniques de la FONGS et se déroulera selon une progression pédagogique à trois grands temps que sont:

- **Temps 1 : Mise en contexte et bilan de la phase 1** : il s'agit de permettre aux participants de "savoir de quoi on parle". Ce temps est donc consacré à la présentation i) du contexte et de la justification du projet, ii) des activités réalisées, iii) de quelques résultats en chiffre iv) et des enseignements tirés. Les présentations seront suivies d'échanges sur tous les aspects du projet.
- **Temps 2 : Les enjeux et défis** : le temps est consacré à la présentation de la phase 2 du projet et intègre les éléments suivants : i) Objectifs et résultats attendus ii) Lignes d'action iii) Stratégie de mise en œuvre iv) Zone d'intervention/bénéficiaires et v) Durée et Partenaires. Tous ces éléments seront discutés en fin de présentation.
- **Temps 3 : Les critères de sélections des bénéficiaires** : ce temps permettra de partager et de discuter les critères de sélection des bénéficiaires.

AGENDA INDICATIF

Horaires	Activités	Animation
9h-10h	<u>Ouverture</u> <ul style="list-style-type: none"> – Mots de bienvenue – Présentation des participants – Présentation des TDR 	<ul style="list-style-type: none"> – Autorités administratives et territoriales – Président association – Appui technique Fongs
10h-11h	<u>Présentations sur le projet</u> <ul style="list-style-type: none"> – Contexte général et enjeux du projet – Bilan de la phase 1 – Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> – Facilitateurs Fongs – SG associations – Animateurs – Participants
11h-11h30	<u>Pause-Café</u>	
11h30-13h	<u>Présentation du projet-phase 2</u> <ul style="list-style-type: none"> – Objectifs et résultats attendus – Lignes d'action – Stratégie de mise en œuvre – Zone d'intervention/bénéficiaires – Durée et Partenaires – Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> – Facilitateurs Fongs – Participants
13h--14h	<u>Pause-déjeuner</u>	
14h-15h	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation des critères de sélection des bénéficiaires – Discussion 	<ul style="list-style-type: none"> – Facilitateurs Fongs – Participants
16h-15h30	<u>Clôture</u> <ul style="list-style-type: none"> – Mots de clôture 	<ul style="list-style-type: none"> – Président association – Facilitateurs Fongs